



PEAU DE COU PINTADES
RAPPORT D'ANALYSE
N° 4639 - [1051240-1051244]
BACTÉRIOLOGIE ALIMENTAIRE

ABATTOIR CANFLAIS
M. SENEAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

COLOMBELLES, le 07 novembre 2022

• **INFORMATIONS FOURNIES PAR LE LABORATOIRE :**

Prélevé par : Vos soins

Collecté par : Caroline MEURDRA

Réception laboratoire le : 02/11/22

Analysé le : 03 novembre 2022

Le : 02/11/22

à : 1.8°C (Frais)

• **INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT :**

PEAU DE COU PINTADES

1051240	1051241	1051242	1051243	1051244
N° lot : 44				
Date abattage : 02/11/22				
DLC Produit : 10/11/22				
Nom éleveur : AUBERT				
Département : 53270 BLANDOUET SAINT JEAN				

• **RÉSULTATS :**

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou

Paramètres	Méthodes	Résultats					Critères <small>non couverts par l'accréditation</small>
		1051240	1051241	1051242	1051243	1051244	
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Non détecté					

• **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ * :**

5 échantillons sont de qualité satisfaisante sur les 5 échantillons analysés du même lot. Par conséquent, ce lot est conforme selon le plan à 2 classes.

Gérald FOUQU

Responsable Technique

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, l'échantillonnage n'est pas de la responsabilité du Laboratoire.
 Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des informations données par le client et de leurs éventuels impacts sur les essais.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et repérés par le symbole *. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.
 L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.
 ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.
 La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.
 Ne'et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218 . Ne* : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL
 N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218*





BLANCS DE POULET SENEAL

RAPPORT D'ANALYSE

N° 4639 - [1051245-1051249]

BACTÉRIOLOGIE ALIMENTAIRE

ABATTOIR CANFLAIS

M. SENEAL

CANFLAIS

14240 CAHAGNES

COLOMBELLES, le 07 novembre 2022

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE LABORATOIRE :

Prélevé par : Vos soins

Collecté par : Caroline MEURDRA

Réception laboratoire le : 02/11/22

Analysé le : 03 novembre 2022

Le : 02/11/22

à : 1.8°C (Frais)

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT :

BLANCS DE POULET SENEAL

1051245	1051246	1051247	1051248	1051249
N° lot : 22306655				
Date abattage : 02/11/22				
DLC Produit : 10/11/22				
Nom éleveur : DELAMARRE				
Département : 14260 ROUCAMPS				

• RÉSULTATS :

Cahier des charges : CANFLAIS2 / Carcasses volailles entières - Suivi bactériologique

Paramètres	Méthodes	Résultats					Critères <small>non couverts par l'accréditation</small>
		1051245	1051246	1051247	1051248	1051249	
Escherichia coli ufc/g	NF ISO 16649-2 *	< 1 000	< 1 000	1 000 NE	< 1 000	< 1 000	10000
Staphylocoques à coagulase positive ufc/g	NF EN ISO 6888-2 *	< 1 000	< 1 000	< 1 000	< 1 000	< 1 000	5000

• DÉCLARATION DE CONFORMITÉ * :

5 échantillons sont de qualité satisfaisante sur les 5 échantillons analysés du même lot. Par conséquent, ce lot est conforme selon le plan à 3 classes.

Gérald FOUCU

Responsable Technique

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, l'échantillonnage n'est pas de la responsabilité du Laboratoire.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des informations données par le client et de leurs éventuels impacts sur les essais.

*La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et reperés par le symbole *. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.*

L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.

ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.





La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.
Ne'et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218 . Ne : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL*
N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218

